



Déclaration liminaire du SNALC au CHSCTA du 9 novembre 2022

Monsieur le secrétaire général, mesdames et messieurs, ce CHSCTA, qui est le dernier puisque les élections professionnelles prochaines verront sa transformation en FSSST, a un ordre du jour chargé. Les représentants du SNALC ont été surpris de voir que ce CHSCTA avait été convoqué à 16h, donc en fin d'après-midi, malgré cet ordre du jour chargé. D'autant que c'est le premier CHSCTA de l'année scolaire, année scolaire toujours marquée par la crise Covid, même si le protocole est au niveau minimum et que les établissements scolaires semblent moins impactés que les années passées. Nous supposons que ce n'est pas une tentative de limiter le temps d'échanges avec les organisations syndicales mais une conséquence des agendas très chargés en ce moment.

Nous avons eu plusieurs retours de collègues en ASA très inquiets, vers la fin du mois de septembre, alors que partout dans les médias il était question de la progression de la 8^{ème} vague de Covid. Ces collègues ont été avertis par leur hiérarchie qu'ils devaient reprendre le travail dans les jours qui suivaient. Il apparaît que les nouveaux médecins de prévention, contrairement à la position prise par Mme DONTEVILLE de ne pas mettre en question les certificats médicaux établis par des confrères, ont changé de point de vue. Elles ont donc décidé, parfois après avoir vu les personnels en ASA, et parfois sans les avoir vus, que leur pathologie ne nécessitait plus d'être en ASA, alors que le décret du 8 septembre 2021 est toujours en vigueur. Nous vous avons envoyé un courriel, monsieur le secrétaire général, le 3 octobre dernier, pour vous demander une communication à destination des personnels en ASA, mais nous n'avons pas eu de réponse. Et pourtant cela aurait peut-être permis d'éclaircir les choses et d'accompagner le retour au travail de ces personnels au lieu de s'ajouter aux RPS déjà suffisamment nombreux à l'Education nationale.

Nous ne sommes encore qu'au premier trimestre de l'année scolaire et déjà les remontées du terrain concernant les violences liées aux élèves à besoins éducatifs particuliers sont nombreuses, trop nombreuses. Et encore, la dématérialisation des fiches SST, si elle était mise en place comme c'est le cas dans le Var pour le 1^{er} degré, et comme nous le demandons depuis longtemps, permettrait sans doute de mettre au jour davantage de situations de RPS. Le SNALC redit que les personnels, qu'ils soient enseignants ou accompagnants, n'ont pas à souffrir au travail, en particulier à subir des violences de la part des élèves ou de leur famille. Le gouvernement doit donner les moyens nécessaires pour que sa politique d'inclusion fonctionne.

Concernant le Covid et d'ailleurs toutes les maladies qui circulent dès qu'il commence à faire froid, le SNALC déplore que les habitudes de lavage des mains et d'utilisation de gel hydroalcoolique soient en train de se perdre quand elles ne sont déjà pas complètement oubliées. L'hygiène et la santé sont corrélées et sont l'affaire de tous. Si l'Ecole s'en désintéresse désormais, il en va de la santé publique.